

# Compte rendu réunion de Conseil Municipal du 27 avril 2021

**Étaient présents :** M. Michel PAILLARD, Mme Sophie CHAUVIGNE, M. Pierre FERANDIN, M. Alexis SAUVAGE, Mme Virginie LEGROUX, M. Arnaud BERGERE, Mme Martine CHEVALIER, M. Rodolphe BOUVIER, Mme Marjorie GOUPIL (arrivée à 19 h 50), M. Patrice BRUNEAU (arrivée à 20 h), Mme Monique LEBO SSE, M. Jean CHAUVIN, M. Andony DE SOJANAR, M. Hubert LANDAIS, Mme Betty PIAU, M. Pascal LOCHARD et M. Jean-Yves LOCHIN (arrivée à 20 h 20).

**Étaient excusées :** Mme Sylvia BEAUDUCEL et Mme Jessica PILGEAN.

**Secrétaire de séance :** M. Pascal LOCHARD.

## ✓ AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### **Démission d'un adjoint**

Suite à la démission de Mme Pauline LAFONTAINE, 4<sup>ème</sup> Adjointe, acceptée par Monsieur le Maire et validée par Monsieur le Préfet, le conseil municipal a décidé de supprimer ce poste d'adjoint. L'ordre des adjoints a été modifié en conséquence : 1<sup>ère</sup> Adjointe, Mme Sophie CHAUVIGNE - 2<sup>ème</sup> Adjoint, M. Pierre FERANDIN - 3<sup>ème</sup> Adjoint, M. Alexis SAUVAGE et 4<sup>ème</sup> Adjointe, Mme Virginie LEGROUX.

### **Installation d'un nouveau conseiller municipal**

Un poste de conseiller municipal étant devenu vacant, il convient de prévoir son remplacement par les suivants de liste. Mme Claire MONTAUBAN, suivante sur la liste Ensemble avec et pour vous, ayant démissionné, M. Jean-Yves LOCHIN, suivant et dernier de cette même liste a été installé conseiller municipal.

### **Cimetière- procédure de reprise de concessions**

Dans le cadre de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon démarrée le 13 mars 2018, le conseil municipal décide la reprise des concessions figurant sur la liste en annexe.

### **Commission de contrôle de la liste électorale - remplacement d'un membre**

Mme Monique LEBO SSE, conseillère municipale, a été nommée membre suppléant en remplacement de Mme Virginie LEGROUX, 4<sup>ème</sup> Adjointe.

## COMMISSION STRATEGIE, URBANISME, TERRITOIRE, VIE ECONOMIQUE ET COMMUNICATION

### DIA : restitution

Monsieur le Maire rend compte des renoncations au droit de préemption urbain sur des biens vendus sur la commune.

BIEN	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE
Terrain	AN 207	9 rue des Jonquilles
Habitation	AL 293	14 rue du Soleil
Habitation	AK 84	7, 7 bis, 9 rue des Ruettes
Habitation	AO 226	5 rue du Croissant
Habitation	AI 125, 129, 133	10 chemin de la Petite Rochette
Habitation	AO 305	13 rue de la Mauvière
Habitation	AE 72, 73	18 rue des Lavandières
Habitation	AD 62	23 rue du Chêne
Habitation	AE 107	2 rue du Reulier

## COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

### Grille tarifaire 2021

Mme Sophie CHAUVIGNE, Adjointe, présente les tarifs des services périscolaires et extrascolaires examinés en commission Enfance et jeunesse. Le conseil municipal adopte les tarifs présentés, applicables au 1<sup>er</sup> mai 2021.

### Tarification - grille de rémunération des animateurs accueil de loisirs

Mme Sophie CHAUVIGNE, Adjointe, présente la grille de rémunération des animateurs, vue en commission Enfance Jeunesse. Le conseil municipal valide ces tarifs, applicables au 1<sup>er</sup> mai 2021.

### PEdT (Projet Educatif Territorial) :

Mme Sophie CHAUVIGNE, Adjointe, informe le conseil municipal que le Projet Educatif Territorial en cours doit être modifié afin de prendre en compte le changement de rythme scolaire depuis la rentrée de septembre 2020. Ce document est un contrat conclu entre la commune, l'Education Nationale, la Préfecture, la CAF et les acteurs éducatifs. Il offre un cadre facilitant l'organisation des accueils de loisirs, il associe les acteurs de la vie associative et ouvre droit aux financements de l'Etat. Le conseil municipal valide le PEDT.

### Restitution de la commission du 17 mars 2021 par Mme Sophie CHAUVIGNE, Adjointe.

Dispositif argent de poche : proposition d'accueillir 10 jeunes, sous réserve des consignes sanitaires et missions possibles.

Révision annuelle de la tarification : révision des tarifs des services et de la rémunération des animateurs.

Camp jeunes : présentation d'un séjour été destiné à 10 jeunes âgés de 12 à 15 ans.

Informations diverses : les activités ados se dérouleront à la salle des Meuniers cet été. Les activités programmées pour les vacances d'avril ainsi qu'une formation restauration scolaire ont été annulées.

Vacances d'Avril sous protocole : l'accueil de loisirs a été ouvert uniquement pour les enfants dont les parents exercent une profession dite essentielle. Les activités ados n'ont pas pu avoir lieu.

Etudiants : des jeunes ont réussi à trouver un stage avec l'aide de l'équipe municipale, d'autres utilisent une salle communale pour étudier et des ateliers sport ont été mis en place.

Associations scolaires : les projets des 2 associations de parents d'élèves ont été présentés en commission.

Agenda : début des inscriptions aux activités de l'été le 12 mai 2021 et ouverture de l'accueil de loisirs le 7 juillet 2021.

## COMMISSION FINANCES, VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

### **Projet d'extension du gymnase en vue de réaliser un terrain de tennis couvert et d'aménager un terrain de tennis extérieur- validation et demande de subvention**

M. Pierre FERANDIN, Adjoint, présente le projet de construction d'un terrain de tennis couvert et d'un terrain de tennis extérieur. Le conseil municipal approuve ce projet dont l'estimation est de 540 000 € HT et valide la demande de subvention à faire auprès de la Région, au titre du soutien aux équipements sportifs.

### **Restitution de la commission du 13 avril 2021 par M. Pierre FERANDIN, Adjoint.**

Plateau sportif : du mobilier urbain sera installé et un traçage au sol est à prévoir en lien avec l'équipe enseignante. Un projet de signalétique des espaces sportifs sera envisagé.

Salle de musculation : Mme Virginie LEGROUX, Adjointe, présente les travaux d'agrandissement qui ont démarré la semaine dernière.

Manifestations communales : M. Patrice BRUNEAU, conseiller municipal délégué, fait part de l'avancement de l'organisation des manifestations prévues lors de la fête communale, des Boucles de la Mayenne et de l'organisation du prochain feu d'artifice.

Activités sous protocole : certaines associations ont repris des activités en extérieur.

## COMMISSION CULTURE ET SOLIDARITES

### **Compte-rendu CCAS du 14 avril 2021**

M. Michel PAILLARD, président, présente les différents points abordés lors de cette réunion.

### **Restitution de la commission du 13 avril 2021 par Mme Marjorie GOUPIL, conseillère municipale.**

Mémoire de nos aînés : élaboration d'un projet sur l'histoire de la commune.

Parc nature : M. Andony DE SOJANAR, conseiller municipal délégué, précise que des travaux de sécurisation ont été effectués. Une équipe d'élus a été constituée afin d'examiner différents aménagements possibles sur le parc.

Artistes Pierrot courtois : proposition d'activités en partenariat avec des artistes de la commune.

Médiathèque : des axes de travail notamment sur les activités et la communication vont être établis avec l'agent communal et l'équipe de bénévoles.

## COMMISSION INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS, BATIMENTS, ESPACES VERTS

### **Eclairage public - installation d'un candélabre rue du Chêne**

M. Alexis SAUVAGE, Adjoint, présente l'estimation sommaire relative au remplacement de 2 candélabres rue du Chêne dont le montant est de 2 000 € environ. Cette opération bénéficie d'une subvention de Territoire d'Energie Mayenne à hauteur de 25 % du montant HT des travaux, soit 500 €. Le conseil municipal approuve ce projet et valide le financement proposé par Territoire d'Energie Mayenne.

### **Eclairage public - harmonisation des horaires**

M. Alexis SAUVAGE, Adjoint, propose le principe de couper l'éclairage public de 22 h 30 à 6 h sur toute la commune. Après échanges sur les différents horaires possibles, un essai sera fait et le conseil municipal arrêtera les horaires lors d'une prochaine réunion.

### **Centre Multi Services -étude thermique**

M. Alexis SAUVAGE, Adjoint, propose de retenir le cabinet d'études ECIE pour effectuer une étude thermique préalablement aux travaux de réhabilitation. Le conseil municipal valide cette étude pour un montant TTC de 5 880 €.

### **Lotissement Reveurie 7 - prix de vente du terrain**

M. Alexis SAUVAGE, Adjoint, propose d'échanger sur le prix de vente du terrain sur une base de 59 € TTC/m<sup>2</sup> avec une variation en fonction de l'exposition de chacune des futures parcelles. Après discussion, le conseil municipal se prononcera lors d'une prochaine réunion.

### **Liaison douce vers Bréal sous Vitré - demande de dotation au Département**

Demande d'une dotation de 25 817 € au Département, au titre du plan Mayenne Relance, pour un montant total de travaux estimé à 32 923,49 €.

### **PLUi -modification n°1 - chemin de randonnée**

Demande de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal destinée à permettre l'aménagement d'un chemin de randonnée à partir d'un passage existant. Ce sentier est situé le long de la ligne de chemin de fer, partant du chemin de la Petite Rochette en direction de Launay Villiers. Le conseil municipal valide la demande de modification qui sera transmise à Laval Agglomération.

### **RLPi - détermination des zonages**

M. Alexis SAUVAGE, Adjoint, rappelle le projet de règlement de la publicité qui sera applicable sur le territoire de l'ex Pays de Loiron. Les communes concernées doivent émettre un avis sur les différents zonages proposés ainsi que sur les dispositions relatives à l'implantation des publicités. Le conseil municipal demande l'extension de la zone Z1 sur tout le centre bourg, de part et d'autre de la voie ferrée, l'application d'une zone tampon à tous les ronds-points interdisant toute publicité sur une largeur de 50 m et l'application d'une zone tampon de 100 m autour des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération.

### **Décision du Maire : Aire de jeux Reveurie 5 - validation du projet**

Monsieur le Maire rend compte d'une décision du 14 avril 2021 portant attribution des travaux d'aménagement de l'aire de jeux Reveurie 5 à la société SDU de GUIDEL (Morbihan) pour un montant HT de 49 862,42 €.

### **Décision du Maire : remboursement indemnités sinistre**

Monsieur le Maire rend compte d'une décision du 14 avril 2021 autorisation la perception d'une indemnité de sinistre de 384 €, par la commune, suite à un sinistre.

### **Décision du Maire : travaux à l'hippodrome**

Monsieur le Maire rend compte d'une décision du 27 avril 2021 portant attribution des travaux de réaménagement d'un talus, de plantations et de protection d'une voie communale à l'hippodrome, à l'entreprise FTPB pour un montant HT de 5 768 €.

### **Décision du Maire : liaison douce vers Bréal sous Vitré**

Monsieur le Maire rend compte d'une décision du 27 avril 2021 portant attribution des travaux d'aménagement d'une liaison douce vers Bréal sous Vitré à l'entreprise FTPB pour un montant HT de 28 923,49 €.

### **Projet LAFARGE-HOLCIM - compte rendu du 2 avril 2021**

Monsieur le Maire présente le projet d'installation d'une centrale solaire sur le site de l'entreprise. Les membres présents s'interrogent notamment sur l'entretien des panneaux, l'impact visuel, les courants d'eau dans le sol. Ce projet sera soumis à enquête publique. Le conseil municipal devra émettre un avis lors d'un prochain conseil municipal.

## **REVUE DE PRESSE**

Monsieur le Maire présente les articles de presse concernant la commune.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Election Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021 : Monsieur le Maire présente un diaporama exposant les compétences des Régions et Départements ainsi que l'organisation des élections.

Recensement de la population : en raison de la crise sanitaire, l'INSEE a reporté le recensement, initialement prévu en 2022, à l'année 2023 pour notre commune.

Laval Agglomération : Monsieur le Maire présente les comptes rendus de la commission transition économique du 15 avril 2021 et de la conférence des Maires du 19 avril 2021.

## **AGENDA**

Dates des conseils municipaux : 25 mai 2021 et 29 juin 2021

Vu par Nous, Michel PAILLARD, Maire de SAINT-PIERRE LA COUR. Affiché et publié le 3 mai 2021 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Michel PAILLARD,  
Maire

